

# CGT ANPE 13

*libres, responsables, syndiqués*

## **LE CPE ?**

### **En quoi ça me concerne ?**

Le **Contrat Première Embauche**, dans la continuité du CNE tend à ouvrir une brèche pour la refonte du code du travail.

Une période d'essai inutilement allongée, les droits des salariés amputés : c'est une attaque à peine masquée du droit élémentaire du travail qui protège les salariés.

Ne nous le cachons pas : cette attaque permettra via les jurisprudences, la refonte complète du code du travail et par là de tous les acquis sociaux obtenus de longue lutte.

Après le nouveau statut qui donne la part belle à la subjectivité dans l'évolution professionnelle, une refonte du code du travail nous asservirait encore plus, au bon vouloir d'un gouvernement qui utilise l'ANPE comme outil de propagande.

## **QUEL AVENIR POUR NOS ENFANTS ?**

### **LA CGT-ANPE-13 APPELLE LES AGENTS À LA GRÈVE ET MANIFESTATION**

***LE 28 MARS 2006***

***10H30 VIEUX PORT (au carrousel)***

**POUR LE RETRAIT DU CPE ET DU CNE  
POUR DIRE NON À LA PRÉCARITÉ  
ET AUX ATTAQUES CONTRE LE DROIT DU  
TRAVAIL!**